



HAL
open science

Le gotique, l'allemand ancien, le nouveau-haut-allemand

Thérèse Robin

► **To cite this version:**

Thérèse Robin. Le gotique, l'allemand ancien, le nouveau-haut-allemand. Dictionnaire du monde germanique, 2007. hal-04191926

HAL Id: hal-04191926

<https://hal.u-pec.fr/hal-04191926v1>

Submitted on 30 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notices :

1. Le gotique

François I^{er} face à Charles Quint — avait été peu goûté des princes allemands, et finalement aucun d'eux, pas même le Bavarois, ne s'enhardit à être candidat contre le Habsbourg. Celui-ci fut donc élu comme d'ordinaire, mais la formation quasi simultanée — à l'instigation principale de l'Électeur de Mayence, Johann Philipp von Schönborn — d'une ligue du Rhin ayant un sens exactement inverse illustra parfaitement l'esprit de juste milieu et de contrepoids guidant l'attitude fondamentale des princes d'Empire. De manière tout aussi balancée, la ligue tint à sauvegarder les formes constitutionnelles, en se déclarant à l'empereur comme n'étant pas dirigée contre lui.

Ce n'était pas tout à fait faux. Pour des princes dont les terres venaient d'être ravagées par la guerre de Trente Ans, il s'agissait d'abord de protéger l'espace rhéno-westphalien et bas-saxon de nouveaux désordres, et notamment des risques liés aux mouvements de troupes des deux conflits perdurant aux flancs de l'Empire : guerre du Nord et guerre franco-espagnole aux Pays-Bas. À ce dernier titre, la ligue entendait bien couper la route des Flandres aux secours que l'empereur pouvait songer apporter à son cousin de Madrid. Inversement la ligue allait montrer à Léopold son « loyalisme » en envoyant en 1664 un contingent à l'armée impériale engagée à l'Est contre le Turc. La même année, la ligue joua le rôle de gardien de la paix qu'elle s'était assigné contre toute forme de troubles, en allant réduire *manu militari* la ville d'Erfurt, révoltée contre l'Électeur de Mayence.

L'idée principale de ce dernier, simultanément archichancelier de l'Empire, était de donner à la ligue une assise organique — un Conseil fédéral (*Bundesrat*) fut installé à Francfort — et de l'utiliser comme moyen d'avancement des *negotia remissa*, autrement dit des problèmes constitutionnels de l'Empire laissés en suspens par la paix de Westphalie de 1648 et par la diète ajournée en 1654. Le caractère interconfessionnel de la ligue constituait une nouveauté, pouvant la créditer d'un certain « patriotisme » de la sécurité allemande, qui inspirerait bientôt les premiers écrits du jeune Leibniz, précisément patronnés par la cour de Mayence.

En fait, à part les quelques initiatives relevées, les résultats directs de la ligue restèrent assez minces et les événements se chargèrent de ré-

duire nettement son influence. La fin de la guerre aux Pays-Bas (paix des Pyrénées de 1659) et de la guerre du Nord (paix d'Oliva de 1660) ôta à la ligue une bonne part de ses raisons d'être diplomatiques. Les premières initiatives personnelles de Louis XIV en Alsace et en Lorraine, la participation un peu voyante de 4 000 soldats français dans l'affaire d'Erfurt annoncèrent une politique excédant de plus en plus le rôle de « garant » (des traités de 1648) conçu par Mazarin. De son côté, l'empereur sentant le besoin de faire jouer la solidarité de l'Empire face au péril turc se décida à convoquer à Ratisbonne en 1663 une diète qui devait reprendre les *negotia remissa* chers à Schönborn. Cette diète, on le sait, allait devenir permanente, et l'Électeur de Mayence, qui en assurait le directoire, trouva là un moyen plus direct de suivre ses objectifs propres. En contribuant à la réouverture de cette assemblée, la ligue devait compenser d'un certain résultat politique l'échec diplomatique qui la mena à s'éteindre sans bruit en 1668, dans un contexte totalement renouvelé par la guerre de Dévolution.

Jean-François Noël

☐ CHERUEL, A., *Étude sur la Ligue ou Alliance du Rhin*, Paris, 1884.

SCHINDLING, A., « Der erste Rheinbund und das Reich », in *Alternativen zur Reichsverfassung in der frühen Neuzeit*, dir. par V. PRESS et D. STIEVERMANN, Munich, 1995, p. 123-129.

Linguistique : histoire de la langue allemande

1 – Le gotique

Le gotique constitue, au sein de la grande famille des langues indo-européennes, la langue principale de la branche ostique du germanique commun. En termes géographiques, l'aire concernée est le Sud-Est de l'Europe, du Danube à l'embouchure du Danube, avec deux tribus importantes de part et d'autre du Dniepr, les Ostrogoths (ou Goths de l'Est) et les Wisigoths (ou Goths de l'Ouest). L'arrivée des Huns en 375 provoque une migration des Goths. L'ostique s'étant probablement éteint après le VI^e siècle de notre ère, le gotique constitue un témoin extrêmement précieux pour l'étude des langues ger-

maniques anciennes. Il en est effectivement la forme la plus archaïque attestée et en partage les caractéristiques. Le terme « gotique » désigne non la langue des Goths (qui utilisaient l'écriture runique), mais la langue de Wulfila, évêque wisigoth (env. 311-383) qui entreprit de traduire la Bible pour convertir les Goths au christianisme, dans un contexte de forte propagation de l'arianisme. La Bible de Wulfila est le texte gotique le plus important, préservé dans un certain nombre de manuscrits fragmentaires. Le plus précieux, car rédigé par des copistes goths au VI^e siècle à l'encre d'or et d'argent sur parchemin pourpre, est le Codex Argenteus (à Uppsala, en Suède). Wulfila fit œuvre de traduction, d'après un modèle surtout grec, en même temps que de création orthographique et lexicale. Wulfila a utilisé les signes de l'alphabet latin, runique et avant tout grec, pour transcrire les phonèmes. La valeur phonétique des lettres gotiques, qui ne peut être que reconstruite, est ainsi discutable et parfois discutée. Les diphtongues ont pratiquement disparu, sauf *iu* ; *ei*, *ai* et *au* sont des voyelles (i long, e ouvert, o ouvert). On passe du système consonantique de l'indo-européen, fondé sur une corrélation sourdes-sonores d'une part, pures-aspirées d'autre part, à un système gotique avec corrélation de sonorité : une série d'occlusives sonores (b, d, g), une série d'occlusives sourdes (p, t, k, q = kw) et une série de spirantes sourdes (f, thorn, h, h caudé = xw). C'est la première mutation consonantique. Seul le gotique a conservé z/s là où les autres langues germaniques ont r (rhotacisme) : *wēsun/wārun*. Le gotique est un bon exemple d'un dialecte germanique où l'accent, d'intensité fixe, et non plus mobile comme l'accent indo-européen, et portant sur la syllabe principale, n'a pas encore eu le temps de provoquer des dégradations dans la flexion.

Cette modification de la place de l'accent (loi de Verner) a des répercussions morphologiques, comme les alternances consonantiques et vocaliques, visibles principalement dans les séries de verbes forts. Le gotique conserve quatre des huit cas de l'indo-européen, ainsi que des traces de vocatif et d'instrumental. La flexion nominale (substantifs, adjectifs, pronoms, noms de nombre) comporte trois genres et trois nombres, singulier, duel, pluriel. Les cas indiquent bien la fonction des termes dans

la phrase : le -s de *dags*, hérité du proto-germanique, est caractéristique du nominatif masculin singulier. Les substantifs et les adjectifs (qui s'accordent avec le substantif auquel ils se rapportent) ont deux déclinaisons, une déclinaison vocalique et une déclinaison consonantique, avec pour chacune des sous-classes. Les pronoms personnels de la première et seconde personne diffèrent au duel et au pluriel ; à l'accusatif et au datif, pour le singulier. Le gotique possède, fait remarquable, un pronom réfléchi (*sik* : accusatif, *seina* : génitif, *sis* : datif). Le verbe gotique ne se conjugue qu'à deux temps, le présent et le prétérit, et deux modes, l'indicatif et l'optatif. Les verbes sont de deux types très nettement opposés : les verbes forts, hérités de l'indo-européen et rangés en sept classes selon leur alternance vocalique, et les verbes faibles, nouvelle création du germanique, avec quatre classes (la quatrième comporte des verbes inchoatifs en *-nan*). La septième classe des verbes forts est très particulière, et cela se voit parfaitement en gotique ; la langue utilise le procédé du redoublement, préfixe formé de la reprise de la consonne initiale suivie de la voyelle *ai* (= e ouvert), ex. : *faifāh*, troisième personne singulière de l'indicatif prétérit de *fabān* (attraper). Le prétérit de l'indicatif des verbes forts se distingue à la deuxième personne du singulier par un -t. Les formes du pluriel sont toutes différentes. Le gotique a conservé des formes médio-passives, mais pour le présent seulement. Autrement, il utilise des formes périphrastiques.

Les phrases peuvent être reliées entre elles par des particules comme *ei*, par des démonstratifs, comme *sa*, *sah*, ou par des combinaisons démonstratifs-particules, comme *saei*, qui se déclinent, ou bien pronoms personnels-particules. Le jeu des modes et temps peut inciter à y voir de la subordination.

☐ BRAUN, W., EBBINGHAUS, E. A., *Gotische Grammatik*, Tübingen, 18^e éd., 1981.

MOSSÉ, F., *Manuel de la langue gotique*, Paris, 1942.

ROBINSON, O. W., *Old English and its Closest Relatives*, Londres, 1992.

2 - L'allemand ancien

L'allemand ancien est issu de la branche westique des langues germaniques (les deux autres branches sont l'ostique et le nordique). Ce

terme recouvrait le vieux-haut-allemand (vha) (750-1150) et le moyen-haut-allemand (mha) (1150-1500). L'évolution continue de la langue est mise en évidence par une périodisation plus fine : vha (deux périodes charnières : 600-750, 1050-1150) ; mha, 1150-1350, avec des subdivisions ; nouveau-haut-allemand précoce, 1350-1650 (1350-1500 période charnière). L'espace haut-allemand est limité au nord par la ligne de Benrath, et concerné, à partir des ^v et ^{vi} siècles après J. C., par la seconde mutation consonantique (passage des consonnes *p, t, k* du germanique, aux affriquées *pf, ts, kx*). Ce passage, plus ou moins effectif selon les dialectes, distingue donc le haut-allemand des autres langues germaniques d'une part, les divers dialectes haut-allemands entre eux d'autre part (allemand supérieur, allemand moyen, voir cartes n^{os} 41 et 44).

L'allemand ne se détache que progressivement du latin, qui a exercé une influence considérable sur la formation du vocabulaire (christianisation, émergence de l'Empire franc puis germanique, rôle des grands monastères comme Fulda, Saint-Gall). Le français joue un rôle à l'époque courtoise, directement ou par l'intermédiaire des Flandres. Ni le vieux-haut-allemand ni le moyen-haut-allemand (sauf la période courtoise, 1170-1250), ne connaissent de langue unique suprarégionale, mais englobent une grande variété de dialectes, dont attestent les textes (de plus en plus nombreux). L'orthographe, non normalisée, est donc arbitraire : l'alphabet latin sert à représenter des phonèmes, parfois spécifiques, des dialectes allemands. La ponctuation est quasi inexistante ; des signes diacritiques marquent les diphtongues ou les inflexions (*o* au-dessus de *u* pour *uo*) ; on utilise des abréviations : un trait horizontal pour une nasale. On ne distingue pas entre *u* et *v*, *i* et *j*.

Le vha possède six diphtongues : *ie, uo, ei, ou, iu, io*. À partir du vha se développe la palatalisation par *i*, (*ae, ö, oe, iu* [y :]) complètement grammaticalisée en mha, caractéristique par exemple du pluriel d'un grand nombre de substantifs ou de l'optatif prétérit. En mha, *sk > sch*, puis *s > sch* devant les autres consonnes, à l'initiale. Les consonnes finales se durcissent. Le mha *z* est soit l'affriquée *z* (*ts*) soit *s* (écrit *s* caudé). Le thorn est devenu *d*. Le mha connaît un affaiblissement des voyelles des syllabes fi-

nales en *-e* (=schwa), comme par exemple celui du *-ê* de l'optatif présent et du *-i* de l'optatif prétérit du vha. Il s'ensuit une moins grande richesse de formes et la nécessité d'avoir des pronoms personnels et des déterminants pour identifier formes verbales et nominales ainsi que leur fonction dans la phrase. La présence ou non de l'accent conduit à certains phénomènes comme la coexistence de *zuo-ze, hêrre-her, vrouwe-vrou*, la proclise (*ich ne > ine, das ich > deich*), l'enclise (*er in > ern, er ne > ern, mohter er > mohter*), la contraction (*liget-lit, leget-leit*).

Vha et mha connaissent principalement quatre cas. L'instrumental tend à être remplacé par le datif. Il subsiste parfois au masculin et neutre singulier, surtout pour les déterminants ou pronoms, seul ou accompagné d'une préposition (*mit, bi, after, zi*). Le génitif est un cas très employé. L'article indéfini, issu du numéral, et l'article défini, ancien démonstratif, ont en vha des emplois précis, restreints par rapport au mha et au nha, et encore à étudier. Les flexions faible et forte de l'adjectif s'emploient selon des tendances, moins régulières en poésie qu'en prose. Les pronoms personnels, *er, sin, iz* (et non pas en *h-*), sont souvent utilisés. Les pronoms personnels des deux premières personnes du singulier ont chacun un accusatif et un datif différents.

Le système verbal ne connaît encore que deux temps principaux, le présent et le prétérit (pour rendre des temps passés et antérieurs). Certaines formes périphrastiques se grammaticalisent : pour le passif (plus de formes morphologiques médio-passives), pour le parfait, à l'indicatif et à l'optatif, au présent et au prétérit, pour le futur (*soln/wellen* + infinitif, puis *werden* + participe I). Le duel s'est confondu avec le pluriel. Les trois personnes du pluriel des verbes ne sont pas identiques entre elles. Les verbes faibles n'ont plus que trois classes par rapport au gotique, les verbes forts sont rangés en sept classes, selon leur opposition vocalique, avec disparition pour la septième classe du procédé du redoublement. On trouve aussi des verbes perfectivo-présents et les verbes en *-mi*, archaïques (*bim*, je suis, *tuom*, je fais, *stâm* je me tiens, *gâm*, je vais, *willu*, je veux).

La négation est proclitique (*en- : ich enweiz*) ou enclitique (*ne : sine werde*), souvent double, sans valoir une affirmation. Le pronom démon-

3. Le nouveau-haut-allemand

tratif, parfois renforcé de la particule *dar, der*, s'emploie comme pronom relatif. Certaines combinaisons de particules et de pronoms servent de subordinants, liés à un emploi précis des temps et modes et à une place tardive du verbe. La place des mots (encore à étudier) semble plus libre en poésie qu'en prose et dépendre de l'intention voulue. La condition ou la concession peuvent s'exprimer sans subordonnant. Des conjonctions ou des adverbes, identiques ou variés (*die...die, ê...dô, sô...sô, ni...ni*, etc.), relient propositions « principales » et « subordonnées » entre elles.

□ BRAUN, W., EGGERS, H., *Althochdeutsche Grammatik*, Tübingen, 13^e éd, 1975.

SONDEREGGER, S., *Althochdeutsche Sprache und Literatur*, Berlin, 2^e éd, 1987.

WEDDIGE, H., *Mittelhochdeutsch. Eine Einführung*, Munich, 2^e éd. augm., 1998.

3 – Le nouveau-haut-allemand

Les problèmes de périodisation rencontrés et la réalisation des phénomènes linguistiques nous conduisent à opérer une distinction entre une période seuil, le nouveau-haut-allemand (nha) précoce (1350-1650), et le nha proprement dit, qui va de 1650 à nos jours. Trois phénomènes, qui concernent uniquement les voyelles, distinguent le nha précoce (*frühneuhochdeutsch*) du moyen-haut-allemand : la diphtongaison bavarroise, la monophthongaison francique, l'isochronie (allongement des voyelles brèves en syllabe ouverte). Les trois voyelles longues *i* ; *y* ; *u* : commencent à partir du XII^e siècle (Bavière) à devenir des diphtongues : *ei*, *eu*, *au*, mais pas dans tous les dialectes (pas l'alémanique ou le bas-allemand). Ces nouvelles diphtongues se confondent ensuite avec les anciennes. La monophthongaison francique, qui commence vers le XI^e siècle, concerne l'Allemagne moyenne, mais pas le bavarois ou l'alémanique : *ie* > *i* ; *uo* > *u* ; *üe* > *y* :. La langue écrite conserve parfois *ie* pour indiquer la longueur du *i*. L'isochronie joue dans la déclinaison (*tag*, mais *talges*, *a* long au génitif), toutefois l'analogie finit par réduire les différences de longueur des syllabes (*tag*, *a* long à tous les cas).

Le nha précoce est une langue écrite, la langue des villes. On tente d'unifier les multiples dialectes dans des langues suprarégionales, cinq en 1500, à défaut d'une langue nationale

(influence des chancelleries, comme la chancellerie impériale à Prague, puis Vienne, ou celle de Meissen en Saxe, liée au développement des villes et de la bourgeoisie ; invention de l'imprimerie ; découverte de l'importance de la chose écrite et du savoir lire en allemand ; développement des échanges commerciaux ; rôle de Luther et de sa Bible). L'humanisme renforce à la fois la place du latin et l'intérêt pour la langue allemande, particulièrement visible au XVII^e siècle. Le nha précoce se caractérise par sa diversité et son manque d'uniformisation dans l'orthographe, la flexion, la syntaxe. De nombreuses variantes coexistent, parfois dans le même texte. Les consonnes, surtout les affriquées *ts*, sont redoublées à plaisir (*auff*, *todt*, *letczt*). L'accumulation de consonnes, en grande vogue à l'époque baroque, sert ainsi d'ornement. Le *i* peut s'écrire *y*. Peu à peu s'installe l'habitude de mettre des majuscules aux noms, mais là non plus, pas de codification. Pour la ponctuation, pas de règle : elle se fait surtout par les barres obliques et les points. Les virgules, points d'exclamation et d'interrogation ne sont utilisés qu'au XVII^e siècle.

La simplification de la flexion se poursuit. Le pluriel a des terminaisons de plus en plus caractéristiques : inflexion, *-er*, *-e*, *-en*. La déclinaison faible des substantifs perd du terrain, surtout pour les féminins. Les terminaisons des verbes s'uniformisent. Les verbes faibles « irréguliers » acquièrent des formes faibles, « régulières » (*senden*, *sandte/sendete*, *gesandt/gesendet*). L'analogie fait disparaître l'alternance vocalique entre le singulier (*ward*) et le pluriel du prétérit indicatif (*wurden*), au profit de l'une ou l'autre voyelle, d'où diverses variantes (archaïsantes, comme *ward*) et une plus grande différenciation (les sept classes se subdivisent).

La syntaxe montre l'influence de la syntaxe latine (constructions infinitives et participiales) comme de la langue parlée (place des verbes en première position), avec essai, parfois rejet de certaines tournures. Les relations hypotaxiques sont davantage explicitées, marquées par de nouveaux subordinants.

La deuxième moitié du XVIII^e siècle voit émerger une langue standard (celle de Saxe). Le nha est une normalisation tous azimuts de

l'allemand, particulièrement aiguë à la fin du XIX^e siècle, avec une floraison d'arts poétiques, de grammaires et de dictionnaires, sous l'action de nombreuses sociétés linguistiques. Ces dernières tentent de rejeter tout élément étranger et de créer des termes allemands équivalents. La littérature en langue allemande, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, tente de mettre en pratique la théorie énoncée, et contribue largement au développement de l'allemand, maintenant langue culturelle de haut niveau, standardisée, utilisée comme vecteur de communication dans tous les secteurs. On tente d'écrire de façon différente des homonymes, de se fier à l'étymologie pour savoir orthographier (avec parfois des erreurs). Jakob Grimm ne réussit pas à contrebalancer l'influence de Johann Christoph Gottsched : les substantifs sont désormais tous écrits avec une majuscule. L'État allemand se mêle de tout normaliser, même la prononciation (avec pour modèle la prononciation de l'Allemagne du Nord, sauf *sp/st*). Certains, Gottsched à leur tête, réglementent aussi déclinaison et conjugaison. Le datif et le génitif perdent de leur importance face au nominatif et à l'accusatif, d'où une réorganisation des cas. Le siècle des Lumières tente d'imposer un style et une syntaxe clairs, d'où depuis une utilisation plus adéquate des possibilités offertes par l'hypotaxe et la parataxe. L'anglais remplace de plus en plus, à partir du XIX^e siècle, le français dans son influence sur l'allemand. Au début du XX^e siècle, la Suisse et l'Autriche adoptent l'orthographe normalisée. Le vocabulaire continue cependant de montrer des différences régionales.

Thérèse Robin

☐ EGGERS, H., *Deutsche Sprachgeschichte*, Reinbek, 1986.

MARCO, Ph., ROBIN, T., *Linguistique historique de l'allemand*, Paris, 1997.

POLENZ, P. von, *Deutsche Sprachgeschichte vom Spätmittelalter bis zur Gegenwart*, I, Berlin, 1991.

4 – Le Hochdeutsch (allemand standard)

Le terme *hochdeutsch* reflète la complexité de la relation qui se noue, dans la pratique langagière de nombreux germanophones, aujourd'hui encore, bien que cette relation tende certainement à prendre une qualité plus passive, entre

l'usage de la langue standard et les variétés régionales de l'allemand. Si elle peut provoquer un certain bégaiement culturel, cette complexité est aussi pour le « locuteur natif » une source de richesse — puisqu'elle permet l'utilisation, éventuellement jubilatoire, de deux registres — et un facteur d'appétence et d'ouverture linguistique (qui explique probablement en partie la remarquable perméabilité de l'allemand actuel à l'influence anglo-américaine) ; pour les non-germanophones, en revanche, elle constitue une difficulté dont on peut dire qu'elle est sans doute irréductible puisqu'il est difficile de reproduire par simulation la situation de base et qu'en tout cas l'enseignement de l'allemand comme langue étrangère (quel que soit le cadre institutionnel dans lequel il est pratiqué) ne songe guère à l'affronter.

Dans son acception la plus courante (= sens 1), d'une précision relative, le terme « *hochdeutsch* » désigne en gros l'allemand standard. Le « *hoch* » inscrit cette langue dans la verticalité de la norme : le *Hochdeutsch* s'élève au-dessus des parlers régionaux et suppose une certaine tenue. Mais le mot *hochdeutsch* a également un autre sens (2), celui que lui donnent la dialectologie et la linguistique historique. Il est alors parfaitement traduisible ; la terminologie française utilise le mot-calque : « haut-allemand ». La zone haut-allemande est dans l'espace linguistique germanique la zone qui est concernée (avec des variations de degré) par la « seconde mutation consonantique » (*zweite Lautverschiebung*). Comme la première mutation (qui isole le groupe des langues germaniques au sein de l'ensemble indo-européen), celle-ci concerne des occlusives qui « se défont » comme pour fournir une soupape à une énergie articulatoire croissante. Ces occlusives (/p/, par ex.) deviennent comme lors de la première mutation, des spirantes (/f/), mais cette fois seulement après voyelle, ou elles se transforment, dans les autres positions, en affriquées (/pf/), consonnes d'un type nouveau dans le système germanique. Cette « mutation », qui s'est produite dans la période allant du VI^e au milieu du IX^e siècle, d'abord dans la zone alpine, sépare le haut-allemand des autres rameaux du germanique occidental : l'anglais, le néerlandais, le bas-allemand (*niederdeutsch*, dit aussi